



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley,

Avis public est donné par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Que lors de la séance extraordinaire du conseil de Municipalité, qui se tiendra le 19 décembre 2023 à la salle du conseil municipal, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de l'année 2024.

Donnée à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 08 décembre 2023

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier
